

Accord ICEM — Syndicats soviétiques

Au terme de leur voyage en U.R.S.S., les quatre camarades de notre délégation ont signé conjointement avec les dirigeants des Enseignants Soviétiques l'Accord commun ci-dessous, dont nous nous réjouissons.

Nous serions heureux de voir de semblables rapports et de tels accords intervenir avec les éducateurs de divers pays, notamment avec ceux de l'Angleterre et des U.S.A.

En conclusion du voyage en U.R.S.S. de notre délégation un accord commun entre la délégation de l'Ecole Moderne Française et le Comité Central du Syndicat de l'Enseignement et de la Science de l'Union Soviétique.

La délégation de l'Ecole Moderne Française qui est venue en U.R.S.S. sur l'invitation du Comité Central du Syndicat de l'Enseignement et de la Science de l'Union Soviétique pour prendre connaissance de la vie et du fonctionnement de l'école soviétique, ainsi que pour établir des contacts personnels avec les instituteurs et les scientifiques dans le domaine de la pédagogie d'une part, et les représentants du Comité Central de l'Enseignement et de la Science d'autre part, ont discuté une série de problèmes étroitement liés à l'élargissement et au renforcement des liens d'amitié et de la coopération entre les enseignants de France et de l'U.R.S.S. Lors de la discussion de ces problèmes, les deux parties parlaient de la communauté d'objectifs et de tâches qui se posent devant les instituteurs et les travailleurs de l'Enseignement dans l'éducation démocratique des enfants dans la lutte pour la paix, la compréhension mutuelle et de l'amitié entre les instituteurs des deux pays.

La délégation de l'Ecole Moderne Française et le Comité Central de l'Enseignement constatent, avec satisfaction, qu'au cours de ces dernières années l'échange mutuel de publications, d'informations, de correspondances s'est accru, de même que l'échange de délégations entre les organisations des enseignants de France et de l'U.R.S.S. Cela a contribué à la compréhension mutuelle et à la consolidation ultérieure des liens d'amitié entre les instituteurs et les militants syndicaux des deux pays.

L'Ecole Moderne Française et le Comité Central de l'Enseignement contribueront à l'extension et à la consolidation des liens d'amitié et de la collaboration entre les instituteurs de France et de l'Union Soviétique afin d'édu-

quer la jeune génération dans l'esprit de l'humanisme, du respect mutuel et de l'amitié des peuples, dans l'esprit des idéaux nobles du progrès et de la paix dans le monde entier.

L'Ecole Moderne Française et le Comité Central de l'Enseignement élargiront un échange mutuel d'informations sur la vie, les conditions de travail des enseignants de France et de l'U.R.S.S. et sur les progrès de l'école et de la pédagogie, l'échange de livres, d'éditions, de publications pour les différents problèmes de l'instruction. Ces deux parties organiseront des expositions consacrées aux différents aspects de leurs activités.

L'Ecole Moderne et le Comité Central du Syndicat de l'Enseignement poursuivront l'échange mutuel de manuels, du matériel scolaire visuel, de films et aideront à organiser la correspondance entre les groupes d'élèves et d'instituteurs des écoles.

Les deux parties, accordant une grande importance à l'établissement et à l'élargissement des contacts personnels entre les instituteurs parce qu'ils contribuent à la connaissance directe de la vie et du travail des instituteurs des deux pays, contribueront à un échange ultérieur de délégations.

L'Ecole Moderne Française et le Comité Central du syndicat de l'Enseignement et de la Science expriment leur détermination ferme de renforcer l'unité et la solidarité internationale des enseignants du monde entier, et ils lutteront, avec toutes les forces démocratiques et progressistes, pour un avenir lumineux des enfants, pour le bonheur des peuples, pour la paix et l'amitié entre les peuples.

Délégation de l'Ecole Moderne Française :

Comité Central du Syndicat de l'Enseignement :

Le 7 septembre 1958, Moscou.